

Europe

LE PRIX D'UNE DÉFAITE UKRAINIENNE : POURQUOI SOUTENIR L'UKRAINE RELÈVE DE L'INTÉRÊT NATIONAL FRANÇAIS

Romain Keppenne

24/09/2026

Alors que la guerre menée par la Russie à l'Ukraine dure maintenant depuis quatre ans et demi, des voix s'élèvent, notamment au Rassemblement national, pour dénoncer un soutien français qui serait désormais trop coûteux financièrement. Une approche simpliste que Romain Keppenne, expert associé à la Fondation¹, démonte en exposant les conséquences stratégiques pour la France – et l'Union européenne – de voir la Russie s'imposer en Ukraine.

Quatre ans et demi après le début de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, une question s'est progressivement installée au cœur du débat politique français : combien de temps devons-nous encore soutenir Kiev, et à quel prix ?

Dans un pays confronté à un endettement public très élevé, à des services publics sous tension et à des arbitrages budgétaires difficiles, la question est légitime et nécessaire. Alors que la campagne de l'élection présidentielle de 2027 gagne en intensité, la question est appelée à occuper une place importante dans les débats entre les candidats.

Le Rassemblement national (RN) a désormais pleinement clarifié sa position sur le sujet. En ce début du mois de septembre 2026, Louis Aliot, maire de Perpignan et vice-président du RN, a ainsi appelé à « couper le robinet » de l'aide française à l'Ukraine², tandis que Jordan Bardella³ a affirmé que la France ne pouvait continuer à la financer sans garantie de remboursement⁴.

Les hauts cadres du RN élaborent, pour justifier cette position, un narratif simplificateur opposant de manière fallacieuse deux dépenses, comme s'il s'agissait de parfaits vases communicants : les milliards consacrés à l'Ukraine, d'un côté ; les retraites, les hôpitaux, l'école et le pouvoir d'achat

des Français, de l'autre⁵.

Cette manière de poser le problème est pourtant profondément trompeuse⁶ : l'aide à l'Ukraine ne constitue pas seulement une politique de solidarité envers un pays agressé, mais également une dépense de sécurité à long terme pour la France et ses citoyens. Il ne s'agit pas uniquement de savoir combien la résistance ukrainienne coûte aujourd'hui à la France : encore faut-il prendre en compte ce que nous coûterait collectivement une défaite ukrainienne.

Cette seconde facture est évidemment impossible à chiffrer précisément. Elle dépendrait de l'étendue de l'hypothétique victoire russe, de la nature du règlement politique qui en résulterait, du comportement ultérieur de Moscou – ainsi que de celui des États-Unis. Cependant, elle n'est ni abstraite ni théorique. Elle se mesurerait, pour la France, en dépenses militaires supplémentaires, en forces à déployer à l'est de l'Europe, en vulnérabilités économiques nouvelles, en pressions hybrides accrues et en perte de profondeur stratégique.

La Revue nationale stratégique française de 2025 est d'ailleurs pleinement explicite sur le sujet et considère désormais la menace russe comme « sans équivalent » pour les intérêts français et européens. Elle identifie, à horizon 2030, le risque d'une guerre ouverte au cœur de l'Europe comme la principale menace pour la France⁷.

Si nous devons raisonner, comme le souhaite le RN, exclusivement en fonction du strict intérêt national français, aurions-nous intérêt à économiser aujourd'hui l'aide apportée à l'Ukraine au risque de la voir perdre la guerre ? La réponse est non.

L'Ukraine achète du temps et de la profondeur stratégique à l'Europe

Depuis février 2022, l'essentiel de l'effort militaire conventionnel russe est absorbé sur le front ukrainien. Les forces ukrainiennes détruisent des équipements russes, immobilisent des centaines de milliers de soldats, obligent Moscou à consacrer une part considérable de ses ressources économiques à la guerre et accumulent une expérience opérationnelle sans équivalent en Europe. Les Ukrainiens contribuent simultanément à leur survie en tant que nation souveraine et à la sécurité du reste du continent européen.

Une Russie parvenue à imposer durablement ses objectifs politiques en Ukraine ne serait pas nécessairement en mesure d'attaquer immédiatement un État membre de l'OTAN, et sortirait elle-même profondément éprouvée du conflit. Cependant, une stabilisation du front lui permettrait de

reconstituer progressivement ses unités, ses stocks et ses capacités offensives, et de redéployer une partie de son appareil militaire vers d'autres frontières européennes.

La France ne bénéficierait alors plus de la profondeur stratégique que constitue aujourd'hui l'Ukraine. C'est précisément ce scénario que prend désormais au sérieux la doctrine française. La Revue nationale stratégique estime que la Russie multiplie déjà contre la France et ses partenaires les cyberattaques, sabotages, opérations d'espionnage, intimidations et manipulations de l'information. Elle demande aux Européens de se préparer à une confrontation pouvant combiner engagement militaire majeur sur le continent et attaques hybrides sur le territoire national⁸.

L'argument selon lequel « ce n'est pas notre guerre » trouve ici sa limite : la Russie n'a pas besoin d'envahir la France pour affecter directement nos intérêts.

Un paradoxe budgétaire : économiser aujourd'hui pour payer davantage demain ?

L'argument financier mérite d'être tout particulièrement pris au sérieux, puisqu'il sert de voile pudique au RN pour défendre à demi-mots l'abandon de l'Ukraine à son sort.

La valeur brute du soutien français à l'Ukraine depuis 2022 était évaluée début 2026 à environ 6,5 milliards d'euros par le ministère des Armées, dont, selon le Sénat, environ 3,2 milliards de cessions d'équipements militaires. D'autres méthodes comptables, intégrant notamment certaines contributions européennes, aboutissent à des montants supérieurs⁹.

Il s'agit certainement de sommes importantes, qui doivent être contrôlées, justifiées et mises en regard des contraintes budgétaires françaises. Mais leur ordre de grandeur doit également être comparé à celui de notre effort de défense. La France avait déjà prévu 413 milliards d'euros de besoins militaires sur la **période 2024-2030**. Depuis, la trajectoire a encore été accélérée : en avril 2026, le gouvernement annonçait un **budget de défense** de 57,1 milliards d'euros pour l'année et une cible de 76,3 milliards en 2030¹⁰. Même sans victoire russe en Ukraine, le réarmement français et européen est donc devenu incontournable.

Par ailleurs, le soutien à l'Ukraine bénéficie directement à la base industrielle et technologique de défense (BITD) française. En effet, les 6,5 milliards d'euros fournis depuis 2022 incluent également le fonds Ukraine, doté de 400 millions d'euros entre 2023 et 2024. Ce fonds a servi à financer auprès des industriels français des équipements neufs et des prestations destinés à Kiev, tout en accompagnant le remplacement de matériels cédés par les armées françaises. Une partie de l'aide

militaire constitue donc aussi une dépense de réarmement et de soutien à l'industrie française¹¹.

Dans le contexte de durcissement généralisé du contexte international, quel niveau d'effort supplémentaire deviendrait nécessaire si la principale armée contenant aujourd'hui la Russie à l'est était défaite, neutralisée ou considérablement affaiblie ? Quelques dixièmes de point de PIB supplémentaires consacrés chaque année à la défense représenteraient rapidement plusieurs milliards d'euros annuels pour la France. Sur dix ou quinze ans, le coût dépasserait de très loin les sommes actuellement consacrées à soutenir Kiev.

Il serait abusif d'affirmer que chaque euro envoyé à l'Ukraine permet mécaniquement d'économiser à terme plusieurs euros de défense française : aucune démonstration économique sérieuse ne permet une telle équivalence. Mais il est tout aussi trompeur de ne traiter l'aide à l'Ukraine que comme une dépense sans contrepartie stratégique, faite au détriment des Français.

Le véritable arbitrage budgétaire n'est donc pas simplement « Ukraine ou services publics », comme se plaît à le présenter le Rassemblement national. La question est celle du prix que la France doit être prête à payer aujourd'hui, aux côtés de ses partenaires européens, pour réduire la probabilité d'avoir à consacrer demain une part encore plus importante de sa richesse nationale à sa sécurité.

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

Une armée ukrainienne puissante est un actif stratégique européen

La guerre a par ailleurs produit une réalité militaire nouvelle. L'Ukraine dispose désormais de l'armée européenne ayant, de très loin, l'expérience la plus approfondie de la guerre conventionnelle de haute intensité : artillerie, défense aérienne, drones, guerre électronique, dispersion des forces, fortifications, logistique sous le feu, frappes dans la profondeur ou encore adaptation tactique accélérée.

Son industrie de défense s'est parallèlement transformée à une vitesse exceptionnelle. L'Union européenne ne considère d'ailleurs plus seulement l'Ukraine comme un bénéficiaire de matériels occidentaux. En juillet 2026, Bruxelles et Kiev ont conclu un **nouveau partenariat industriel de défense** visant notamment à faciliter la production conjointe de drones et de systèmes antidrones, puis de capacités antimissiles.

Pour la France, cet apprentissage possède une valeur concrète. L'armée française demeure technologiquement très performante, dispose de la dissuasion nucléaire et conserve une expérience opérationnelle importante. Mais elle n'a pas combattu depuis plusieurs décennies un adversaire étatique comparable à la Russie sur un front consommant des milliers de drones, d'obus et de systèmes électroniques chaque jour. L'Ukraine, elle, le fait.

Une Ukraine souveraine, durablement arrimée à l'Union européenne (UE) et dotée d'une armée puissante ne constitue donc pas uniquement un État qu'il faudrait protéger ; l'Ukraine est d'ores et déjà devenue l'un des principaux producteurs de sécurité du continent. Sa disparition comme puissance militaire autonome créerait à l'inverse un vide que les autres Européens devraient combler par eux-mêmes.

Face à une Russie passée en économie de guerre, l'Europe doit reconstruire ses capacités de production militaire. L'Ukraine constitue à cet égard un atout : son industrie combine l'expérience du combat à des cycles d'innovation particulièrement rapides, notamment dans les drones et la guerre électronique. L'objectif français devrait donc être moins de perpétuer une relation de fournisseur à bénéficiaire que d'intégrer progressivement l'industrie ukrainienne à la base industrielle de défense européenne, par des commandes communes, des coproductions et des investissements croisés. Soutenir l'Ukraine et réarmer la France sont ainsi appelés à devenir les deux volets d'une même politique industrielle de défense.

Au-delà du champ de bataille : les atouts stratégiques de l'Ukraine

Réduire l'Ukraine à sa fonction purement militaire serait toutefois une erreur. Sur le plan géostratégique, l'Ukraine possède d'immenses atouts dont l'UE a avidement besoin afin de rester un acteur un tant soit peu pertinent sur la scène mondiale.

L'Ukraine est l'une des grandes puissances agricoles européennes. Malgré la guerre, la Food and Agriculture Organization (FAO, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) estimait encore sa récolte 2025 à environ 23,3 millions de tonnes de blé et 30,7 millions de tonnes

de maïs¹². Ses exportations céréalières pour la campagne 2025-2026 étaient prévues autour de 40 millions de tonnes. L'enjeu dépasse largement l'alimentation des Européens, dont la sécurité alimentaire n'est pas directement dépendante des céréales ukrainiennes : il concerne le pouvoir géoéconomique. La Russie est elle-même une très grande puissance céréalière et exportatrice d'engrais. L'invasion de l'Ukraine a montré à quel point le contrôle des ports de la mer Noire, des corridors céréaliers et des volumes disponibles pouvait influencer les prix mondiaux et affecter des États importateurs, notamment en Afrique du Nord, au Moyen-Orient et en Afrique subsaharienne. Une extension durable du contrôle russe sur les régions agricoles ukrainiennes augmenterait donc le poids de Moscou dans cet écosystème. La question est particulièrement importante pour la France, dont les intérêts diplomatiques et sécuritaires restent considérables sur le pourtour méditerranéen et en Afrique. Dans plusieurs pays, la Russie associe déjà coopération sécuritaire, diplomatie, énergie, céréales et engrais dans une offre politique globale¹³. Permettre à Moscou d'accroître encore son poids agricole ne serait donc pas seulement une question commerciale, mais consisterait à lui donner un instrument supplémentaire de puissance extérieure. À l'inverse, une Ukraine reconstruite, exportatrice et intégrée au marché européen contribuerait à diversifier l'offre mondiale et limiterait la capacité russe à politiser les dépendances alimentaires¹⁴.

Par ailleurs, au-delà des « terres rares », dont l'importance des réserves ukrainiennes est parfois exagérée¹⁵, l'Ukraine dispose d'un potentiel significatif en matières premières critiques – graphite, lithium, titane ou manganèse – essentielles aux industries énergétiques, numériques et militaires. L'Union européenne avait identifié cet enjeu dès 2021 en concluant avec Kiev un partenariat visant à sécuriser et diversifier ses approvisionnements¹⁶, notamment pour la filière des batteries européennes. Une Ukraine souveraine pourrait ainsi contribuer à réduire certaines dépendances européennes, tandis que de nouvelles conquêtes russes pourraient transférer une partie de ces ressources à Moscou. Comme pour les terres agricoles ou les capacités industrielles, la perte d'un actif ukrainien constituerait simultanément un gain de puissance russe.

La même logique s'applique à la façade maritime ukrainienne. Odessa et les ports ukrainiens de la mer Noire ne constituent pas seulement des terminaux d'exportation. Ils déterminent la capacité de l'Ukraine à rester une économie indépendante et participent à l'équilibre stratégique de tout le bassin pontique. Une Ukraine privée de son accès maritime serait profondément diminuée. Une Russie contrôlant une part encore supérieure du littoral septentrional de la mer Noire renforcerait au contraire sa position face à la Roumanie, à la Bulgarie, à la Moldavie et, indirectement, à la Turquie. Or, la Roumanie et la Bulgarie sont membres de l'Union européenne et de l'OTAN. La géographie d'une victoire russe rapprocherait mécaniquement le centre de gravité de la confrontation des frontières de l'UE. Là encore, ce que l'on économiserait en Ukraine devrait potentiellement être dépensé ailleurs.

Ce que la France achète réellement en Ukraine

Enfin, la France a intérêt à préserver un ordre international dans lequel les frontières ne peuvent être modifiées impunément par la force. Puissance nucléaire et membre permanent du Conseil de sécurité, elle n'en demeure pas moins une puissance moyenne, fortement dépendante des échanges internationaux et présente, par ses territoires et ses zones économiques exclusives, dans plusieurs régions du monde. La France a davantage à gagner d'un système international relativement normé que d'un monde où les grandes puissances peuvent imposer des faits accomplis territoriaux. Sans prétendre que ces principes ont toujours été appliqués uniformément, la banalisation de la conquête militaire ne peut donc être dans l'intérêt français. Notre plein engagement pour la survie d'une Ukraine libre est donc un enjeu de crédibilité et de signalement stratégique à cet égard.

L'intérêt stratégique français peut finalement être résumé de manière relativement simple. En contribuant à maintenir une Ukraine souveraine et capable de se défendre, la France participe à préserver :

1. une profondeur stratégique, en maintenant l'essentiel de la puissance militaire russe loin du cœur de l'Union ;
2. du temps, afin que les armées et industries européennes puissent se réarmer ;
3. une puissance militaire alliée, disposant d'une expérience unique de la guerre moderne ;
4. une capacité industrielle et technologique, particulièrement dans les drones, la guerre électronique et les systèmes militaires produits en masse ;
5. un contrepoids agricole, limitant la concentration du pouvoir alimentaire mondial entre les mains de Moscou ;
6. un potentiel de matières premières critiques, susceptible de participer à la diversification des approvisionnements européens ;
7. un équilibre stratégique en mer Noire ;
8. et un principe international dont une puissance moyenne à vocation mondiale – comme la France – demeure pleinement bénéficiaire.

Aucune de ces raisons, prises isolément, ne suffit à déterminer jusqu'où la France doit aller dans son soutien à Kiev ; mais prises ensemble, elles font paraître bien déraisonnable le calcul à court terme et les économies de bouts de chandelle que nous propose le Rassemblement national.

Après plusieurs années de conflit, promettre de réduire les dépenses extérieures pour les consacrer aux priorités intérieures constitue une proposition politiquement puissante. Mais elle

repose sur une hypothèse implicite, celle selon laquelle une dépense supprimée aujourd'hui constitue nécessairement une économie demain. En matière stratégique, cette logique est souvent trompeuse : les dépenses de défense visent précisément à prévenir des événements dont le coût, s'ils venaient à se produire, serait considérablement supérieur à celui des mesures engagées pour les éviter.

Une Ukraine vaincue ne constituerait pas simplement la disparition d'un poste de dépense dans le budget français : elle signifierait une Russie militairement plus disponible, territorialement plus avancée, économiquement enrichie de certains actifs ukrainiens, davantage capable de peser sur les marchés agricoles mondiaux, et potentiellement renforcée dans sa maîtrise de certaines matières premières. Parallèlement, l'Europe perdrait du même coup une armée alliée aguerrie, une industrie militaire en pleine expansion, une profondeur territoriale et une partie de son influence en mer Noire.

De manière obtuse, le RN rapporte le débat de l'aide à l'Ukraine à une opposition entre solidarité internationale et intérêt national. Mais la défense de l'Ukraine n'est pas une générosité française dépourvue d'horizon : il s'agit d'un investissement dans notre propre sécurité à long terme.

1. Romain Keppenne est diplômé d'HEC et de l'Institut d'État des relations internationales de Moscou (MGIMO). Il travaille actuellement pour Release by Scatec, un développeur de projets d'énergie renouvelable focalisé sur l'Afrique subsaharienne.
2. « Le RN parle de « couper le robinet » à l'Ukraine, ses adversaires l'accusent de « servir la Russie » », [BFMTV](#), 4 septembre 2026.
3. Jordan Bardella justifie notamment la limitation de l'aide française à l'Ukraine par la situation des finances publiques, estimant que la France ne peut « donner de l'argent sans aucune garantie ni sans la sûreté que cet argent sera remboursé un jour », et cite en contrepoint l'accord américain sur les ressources minières ukrainiennes.
4. « Jordan Bardella sur le soutien à l'Ukraine : « On ne peut pas donner de l'argent sans aucune garantie ni sans la sûreté que cet argent sera remboursé un jour » », [Le Monde](#), 5 septembre 2026.
5. Louis Aliot énumère ainsi que « le système de santé, le système éducatif, l'ensemble de l'économie, tout le monde est à l'os et on trouve de l'argent pour aller encore financer des armes [...] mais qui paye tout ça ? », [BFMTV](#), 4 septembre 2026.
6. Et d'autant plus incongrue que la Russie porte désormais l'action militaire offensive directement [sur le sol européen](#).
7. SGDSN, [Revue nationale stratégique 2025](#), juillet 2025 : « À l'horizon des années à venir, et d'ici 2030, la principale menace pour la France et les Européens est celle posée par le risque d'une guerre ouverte contre le cœur de l'Europe. En effet, dans le contexte de la guerre d'agression contre l'Ukraine, la Russie a multiplié les actions hostiles vis-à-vis de la France et de ses partenaires européens en deçà du conflit direct : posture d'intimidation nucléaire, ingérences dans le champ informationnel, cyberattaques, sabotage, espionnage, détention arbitraire de ressortissants, survol du territoire de certains alliés, velléités d'ingérence dans les processus électoraux, manifestations hostiles contre les forces françaises et alliées, actions sur le territoire national. Ces actions de déstabilisation de plus en plus désinhibées, ainsi que la priorité absolue accordée par Moscou au renforcement de ses forces armées confirment l'approche confrontationnelle prise par la Russie à l'égard de la France et de ses partenaires européens. ».
8. Ibid.

9. Sénat, *Rapport d'information sur le financement des déploiements opérationnels des forces armées françaises à l'étranger*, Rapport d'information n°513, Sénat, 8 avril 2026 : données relatives au soutien à l'Ukraine. Le Sénat souligne que, depuis 2022, la baisse du coût des opex françaises a été « plus que compensée » par la montée des engagements sur le flanc est de l'OTAN et du soutien à l'Ukraine, qui « s'inscri[t] pleinement dans cette recomposition face au compétiteur russe ». Il relève également l'imbrication croissante de ces missions de présence, de dissuasion, d'entraînement et de préparation au combat. L'aide directe à Kiev et les dépenses de réassurance à l'est apparaissent ainsi moins comme des coûts stratégiquement séparables que comme les différentes composantes de l'adaptation française à la menace russe. En somme, la baisse de l'aide militaire à l'Ukraine revient *de facto* à une limitation plus large de l'engagement français dans le cadre de la dissuasion otanienne et européenne – ce que le RN s'abstient bien de présenter de la sorte.
10. Cette hausse de l'effort de défense répond par ailleurs à un besoin de transformation durable de l'environnement stratégique et ne saurait être réduite au seul soutien à l'Ukraine. Louis Gautier souligne ainsi que la France doit désormais adapter en profondeur son modèle d'armée au retour de la haute intensité, au réarmement russe et aux nouvelles formes de combat, au-delà de la seule augmentation des crédits militaires. Louis Gautier, *Aller au-delà des débats budgétaires, transformer notre modèle d'armée*, Fondation Jean-Jaurès, 7 septembre 2026.
11. *Ibid.* Par ailleurs, le Sénat insiste sur le fait que le coût effectif du soutien militaire français doit être distingué de sa valorisation brute. Le Sénat relève notamment près d'un milliard d'euros de remboursements attendus au titre de la Facilité européenne pour la paix (FEP) sur 2023-2027, dont environ 600 millions déjà sécurisés. Il souligne également que les matériels cédés ont initialement été comptabilisés à leur valeur de remplacement à neuf, alors qu'une part significative, souvent ancienne, devait déjà être renouvelée dans le cadre de la loi de programmation militaire 2024-2030. Le coût budgétaire réel des cessions peut donc être sensiblement inférieur à leur valeur affichée.
12. Food and Agriculture Organization, GIEWS – Global Information and Early Warning System, Country briefs : *Ukraine*, 12 mars 2026.
13. Romain Keppenne, « *Au sud de la Russie* » : *l'impensé de l'influence russe en Afrique*, Fondation Jean-Jaurès, 17 février 2026.
14. Cela ne signifie évidemment pas que l'agriculture ukrainienne ne pose aucun problème à la France. Son intégration au marché européen soulève de vraies inquiétudes pour certains agriculteurs français et nécessitera probablement des périodes de transition, des mécanismes de sauvegarde et une réforme de la politique agricole commune. Mais concurrence agricole intra-européenne et intérêt géostratégique ne sont pas la même question. On peut protéger les agriculteurs français tout en considérant qu'il vaut mieux que le potentiel agricole ukrainien appartienne à une Ukraine souveraine qu'à une sphère de puissance dominée par Moscou.
15. L'idée avancée par Jordan Bardella selon laquelle les États-Unis auraient mieux garanti leur aide en la « gageant » sur les terres rares ukrainiennes doit être fortement nuancée. L'Ukraine ne figure pas parmi les principaux détenteurs de réserves de terres rares recensés par l'*US Geological Survey* et ses gisements connus, largement étudiés à l'époque soviétique, ne sont pas suffisamment caractérisés pour établir leur viabilité économique. L'accord envisagé avec Washington a d'ailleurs été élargi des seules « terres rares » aux minerais, hydrocarbures, pétrole et gaz. Leur éventuelle exploitation nécessitera en outre des investissements considérables et pourrait prendre de nombreuses années : il ne s'agit donc nullement d'une garantie simple ou immédiate de remboursement de l'aide américaine. Voir : *Critical minerals take centre stage in world politics*, *Reuters*, 3 mars 2025.
16. Voir : *La Commission sélectionne 47 projets stratégiques visant à sécuriser et à diversifier l'accès aux matières premières dans l'UE*, communiqué de presse, 25 mars 2025 ; *Strategic project*, Publications Office of the EU, 2025 ; *EU and Ukraine kick-start strategic partnership on raw materials – Internal Market, Industry, Entrepreneurship and SMEs*, communiqué de presse, 13 juillet 2021.